

SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE CHEVAUX CANADIENS

Incorporé en vertu de la loi Généalogique du Bétail, au Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ontario Canada



DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Appellation de l'animal (maximum 30 caractères)	**Nom du troupeau**	**Prénom du père**	**Prénom du sujet**
1er choix			
Pour un étalon inscrire 2 autres choix	**2e choix :**	**3e choix :**	

Nom du père		**No d'enregistrement**	**Couleur**
Nom de la mère		**No d'enregistrement**	**Couleur**
Sexe de l'animal	Date de naissance : Jour Mois Année		
Étalon ☐	Date de castration : Jour Mois Année		
Jument ☐	Signature du vétérinaire : ____________		
Couleur du sujet	☐ Alezan ☐ Brun ☐ Bai ☐ Noir ☐ Autre (Précisez) ____________		
Nº d'implant électronique ou de tatouage (inscrire ici)	(Collez ici)	Si jumeau donnez le sexe de l'autre	Mâle ☐ Femelle ☐
	Date :	**Signature du vétérinaire ou du témoin :**	

Saillie

Naturelle ☐

Artificielle ☐

ou avec transplantation embryonnaire

Si oui: régulier ☐

manipulation ☐

Date de récupération des embryons

Jour / Mois / Année

______ / ______ / ______

Signature du propriétaire de la jument au poulinage : ____________

Date : Jour ______ Mois ______ Année ______ Nº téléphone : ____________

Adresse : ____________

Ville : ____________ Province: ____________ Code postal : ____________

Je certifie que toutes les informations sur cette application sont vraies selon mes connaissances, et j'accorde le privilège de corriger et/ou d'annuler l'enregistrement selon la justification de ces lois et règlements.

Signature: ____________ Date: ____________

À REMPLIR EN CAS DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ AVANT L'ENREGISTREMENT

NOUS, SOUSSIGNÉS, DÉCLARONS QUE L'ANIMAL FAISANT L'OBJET DE LA PRÉSENTE DEMANDE D'ENREGISTREMENT A CHANGÉ UNE SEULE FOIS DE PROPRIÉTAIRE DEPUIS SA NAISSANCE.

DATE DE TRANSACTION	LIVRÉ LE :
ANCIEN PROPRIÉTAIRE	Signature
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE	
	Adresse complète

DESCRIPTION

SIGNALEMENT :

MODE D'EMPLOI : ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES, DESSINEZ EN ROUGE L'EMPLACEMENT DES ÉPIS ET DES ROSETTES.
FAIRE UN DESSIN ET UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ÉPIS ET DES ROSETTES, DESSINÉES EN BLEU OU EN NOIR L'EMPLACEMENT DES MARQUES BLANCHES.
TOUTES PARTICULARITÉS PERMANENTES DEVRONT ÊTRE SIGNALÉES.

☐ FACE ______________________________

☐ TÊTE ☐ GAUCHE ☐ DROITE ______________________________

☐ ENCOLURE ☐ GAUCHE ☐ DROITE ______________________________

☐ GORGE ☐ HAUT ☐ MILIEU ☐ BASE______________________________

☐ POITRAIL ______________________________

ROSETTES : Point de départ ou de rencontre des poils. **Radiant** les points s'étendent en rayon droit. **Circulaire gauche** ou **circulaire droite** selon la direction des poils.
Fermé ou **bouton** si les poils se rencontrent en un seul point.
ÉPIS : Ouvert ou **penné**, raie de séparation des poils formant une ligne.
Ferme ou en **endos** : rencontre des poils formant une ligne régulière ou irrégulière.
N.B. Les épis sont petits, moyens ou grands.

☐ TÊTE ______________________________

☐ ANTÉRIEUR GAUCHE ______________________________

☐ ANTÉRIEUR DROITE ______________________________

☐ POSTÉRIEUR GAUCHE______________________________

☐ POSTÉRIEUR DROIT ______________________________

☐ CICATRICES, ÉTAMPES, MARQUES ______________________________

NOTES ______________________________

VUE D'AVANT		VUE D'ARRIÈRE	
ANTÉ	POST	ANTÉ	POST